

# PAROISSE SAINT SYLVAIN

## BULLETIN PAROISSIAL d'AVRIL 2024

### RESURRECTION DU SEIGNEUR, NOTRE VIE NOUVELLE ET GAGE DE NOTRE RESURRECTION

Après quarante jours de préparation, nous voilà arrivés à Pâques. Les quarante jours du carême nous ont permis de nous préparer à la fête de Pâques, par les exercices de jeûne, de prière et d'aumône, en acceptant de mourir à nos imperfections, pour mieux participer à la résurrection du Seigneur. Chacun peut en faire un bilan personnel. Jésus, mort et ressuscité, appelle chacun à cette vie nouvelle.

Pâque, en hébreu "Pessah", signifie passage. Ainsi, dans l'Ancien Testament, les Hébreux fêtaient Pâque, en commémoration de la sortie d'Égypte. Dans le Nouveau Testament, Jésus est passé de la mort à la vie, et il est ressuscité des morts. Le fait de la résurrection du Christ est une victoire de la vie sur la mort, et avec Saint Paul, nous pouvons dire : *«La mort a été engloutie dans la victoire» (1 Co 15, 55).*

La victoire du Christ sur la mort nous introduit dans une vie nouvelle, elle est un gage de notre résurrection pour la vie éternelle, en tant que disciples. Par le Baptême nous devenons participants à la mort et à la résurrection de Jésus : *«Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Jésus Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort, afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions en nouveauté de vie. (Rm 6, 3-4).*

Dans sa vie sur la terre quand Jésus disait par exemple qu'il allait mourir sur la Croix et qu'il ressusciterait le troisième jour, les Apôtres ne le comprenaient pas (Cf Mt 16, 21-23). Ceux-ci vont croire après sa mort et sa résurrection.

Et que dire à ceux qui douteraient de la résurrection de Jésus aujourd'hui ? Il y a la preuve du tombeau vide (Cf. Jn 20, 1-17), alors qu'il y avait la garde ( Cf. Mt 27,64), et les apparitions du Ressuscité aux disciples et aux différentes gens, sont des preuves convaincantes de la résurrection du Christ. Toutefois, sans chercher les preuves de la résurrection du Christ, nous devons croire en la Parole de Dieu qui dit à plusieurs reprises la résurrection de Jésus. Et d'ailleurs, comme le ressuscité lui-même le dit à l'Apôtre Thomas, *«Heureux ceux qui croient sans avoir vu» (Jn 20, 29).*

La résurrection du Christ, preuve que Jésus a vaincu la mort, elle nous garantit également que Jésus a le pouvoir de nous relever d'entre les morts. C'est ce que Saint Paul dit, sur une autre page de la Bible : *« En effet, si nous croyons que Jésus est mort et qu'il est ressuscité, nous croyons aussi que Dieu ramènera par Jésus et avec lui ceux qui sont morts (1Th 4, 14) ».* Et puis, le même apôtre dit : *«Mais maintenant, Christ est ressuscité des morts, il est les prémices de ceux qui sont morts. En effet, puisque la mort est venue à travers un homme, c'est aussi à travers un homme qu'est venue la résurrection des morts » (1 Co 15, 20-21) .* Voilà un espoir pour les disciples du Christ que nous sommes !

Fêter Pâques, c'est fêter la victoire du Christ qui est aussi la nôtre sur la mort. La fête de Pâques augmente en nous la foi en la promesse de Jésus : *« Moi, je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais (Jn 11,25-26).*

***Aux lecteurs de notre bulletin paroissial, nous souhaitons une très belle fête de Pâques, Qu'elle vous comble de joie, de paix et d'espoir ! Il est ressuscité comme il avait dit, Alleluia !***

Père Patrick Hakizayezu